

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Loi](#)

Loi n. 1.455 du 30/10/2017 modifiant la loi n° 841 du 1er mars 1968 relative aux lois de budget

(Journal de Monaco du 10 novembre 2017).

Article unique .- (Voir l'article 10 de la loi n° 841 du 1er mars 1968).

La présente loi est promulguée et sera exécutée comme loi de l'État.